



FICHE ACTION 2

Animer un Forum permanent des acteurs

➤ Références à la CETD

Principes n° :

- **1** : Impliquer toute les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé.
- **2** : Élaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'actions pour l'espace protégé.
- **5** : Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone.
- **8** : Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux.

➤ Références à la charte

Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains

----- Objectif stratégique : Développer un tourisme et des loisirs de nature et de découverte des patrimoines

----- Objectif opérationnel : Inscrire les acteurs touristiques dans une démarche de développement durable

----- Article 68 : Adhérer à la Charte Européenne du Tourisme Durable

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique, ouvert à la coopération

----- Objectif stratégique : S'approprier le territoire pour conforter son identité et son attractivité

----- Objectif opérationnel : Développer un sentiment d'appartenance au territoire

----- Article 85 : Permettre la participation des habitants aux projets du Parc

➤ Référence à l'axe stratégique

- **Axe 1 : Le PNRLAT et l'action tourisme au service de dynamiques collectives. Élargissement et mise en réseau des acteurs. Ingénierie et sensibilisation.**

➤ CONTEXTE

La constitution d'un Forum permanent impliquant tous les acteurs qui contribuent à la gestion et au développement du tourisme dans le PNRLAT est une condition sine qua non de la CETD. C'en est même le premier principe.

Depuis la structuration de son action tourisme, le process adopté par le PNRLAT pour toute action qu'il initie et conduit est de réunir au sein d'un Comité de pilotage, organe consultatif et participatif,

des élus, des responsables institutionnels du tourisme et des personnes ressources intéressées par cette action.

D'autre part, **un certain nombre d'actions réalisées par le PNRLAT ont généré la création de réseaux** : les Ambassadeurs (150 en 2013), les prestataires labellisés Hébergements nature & patrimoine (52 aujourd'hui), des gestionnaires de sites rassemblés dans la démarche de labellisation « tourisme durable » du Parc, les animateurs des associations d'éducation à l'environnement et de valorisation des patrimoines, partenaires du « Carnet de découvertes » (26 partenaires en 2013).

Le plan d'actions de la CETD conduit à élargir certains réseaux du PNRLAT, à resserrer les liens avec d'autres (Offices de Tourisme de Pôle du territoire et des villes portes). Des réseaux évolueront ou de nouveaux seront créés (avec les prestataires futurs labellisés « Marque Parc »). Réciproquement, le PNRLAT sera amené à s'intégrer dans des réseaux créés hors de son initiative, à contribuer à leur animation et communication (label Vignobles et découvertes...). Le PNRLAT ne peut également faire l'impasse sur des relations et des échanges avec les prestataires professionnels « leaders » des filières touristiques sur le territoire, membres actifs de groupements et labels.

Par ailleurs, **le constat (encore assez fréquent dans les territoires de destination touristique), est celui de prestataires qui ne connaissent pas ou que très partiellement ceux des autres filières touristiques** : les hébergeurs connaissent peu les gestionnaires de loisirs et vice versa, les gestionnaires de sites, animateurs du patrimoine ou de l'environnement... Ou bien les prestataires connaissent ceux exerçant dans leur environnement immédiat mais pas sur l'ensemble de la destination. Les limites administratives ne favorisent pas non plus cette reconnaissance mutuelle alors que l'ensemble des ressources de la destination est indispensable au marketing de l'offre.

Dans ce contexte, **la mise en place d'un Forum permanent pour satisfaire à l'exigence de la CETD constitue une démarche transversale et interactive** : elle stimule une mise en réseau de l'ensemble des professionnels du tourisme à l'échelle du PNRLAT, initie un dialogue et une compréhension mutuelle des acteurs des divers champs d'intervention, encourage l'appropriation des valeurs du tourisme durable : le fil conducteur étant la mise en œuvre du plan d'actions de la CETD.

➤ OBJECTIFS

- **Rassembler tous les prestataires touristiques des différentes filières.**
- **Favoriser la diffusion et la mise en oeuvre des principes du tourisme durable.**
- **Communiquer sur les actions en cours et les expérimentations.**
- **Mieux intégrer la dimension touristique dans les enjeux du développement local.**

➤ DESCRIPTIF

Par nature, le Forum permanent des acteurs se doit d'être représentatif de domaines d'actions pluridisciplinaires : nature/paysage, économie locale, transports, culture.... aux côtés des responsables institutionnels, des collectivités locales, et des acteurs du tourisme.

L'organisation du Forum permanent des acteurs a été prévue en parallèle et concomitamment à la réalisation de l'étude préalable et à l'élaboration de la stratégie touristique. Ceci afin que la mise en place et le lancement officiel du Forum coïncident avec la présentation par le Comité de pilotage du résultat de ses travaux et la consultation de l'ensemble des acteurs concernés sur la stratégie et le plan d'actions.

Le Forum des acteurs s'est réuni le vendredi 29 novembre 2013 dans un lieu emblématique : l'Abbaye Royale de Fontevraud.

La configuration initiale du Forum permanent des acteurs a rassemblé des membres nommément identifiés et ès-qualités. La puissance invitante en a été le président du PNRLAT et le Comité de pilotage de la CETD. Ont été invités au premier Forum des acteurs :

- témoins interrogés dans le cadre du diagnostic,
- membres du Bureau du Parc,
- membres de la commission « Tourisme et loisirs » du PNRLAT,
- présidents des Régions et Départements ou leurs représentants (+ CDT et CRT)
- présidents et chargés de mission « Tourisme » des communautés d'agglomération (Saumur et villes-portes), communautés de communes et des Pays,
- présidents et chargés de mission « Tourisme » des chambres consulaires,
- présidents et directeurs des Offices de Tourisme du PNRLAT et des villes-portes,
- Ambassadeurs du Parc,
- hébergeurs labellisés « hébergement Nature & patrimoine »,
- prestataires du Carnet de découvertes labellisés par le PNRLAT.

La composition du Forum permanent des acteurs sera ouverte et évolutive en fonction de l'avancement des actions de la CETD. Son élargissement est rendu possible par les formes adoptées et mises en place après le lancement du 29 novembre 2013.

L'échelle du territoire du PNRLAT, l'éloignement géographique qui en conséquence complique les déplacements, la faible disponibilité des prestataires touristiques, la volonté d'ouverture du Forum le plus largement possible... et l'exemplarité indispensable en matière de gestion environnementale incitent à **solliciter les TIC pour assurer l'animation du Forum permanent des acteurs**. D'autant que les pratiques en termes de communication et d'échanges, de liens communautaires et participatifs sont dorénavant intrinsèquement liés à l'utilisation généralisée d'Internet.

Pour atteindre les objectifs fixés, maintenir l'intérêt des participants sur la durée, maîtriser et rationaliser les coûts dans des budgets contraints, il importe d'éviter la lourdeur d'organisation et toutes formules qui entraîneraient la démobilisation des acteurs (multiples déplacements, réunions...).

Cela étant, **un temps de rencontres et d'échanges lors d'un « Rendez-vous privilégié »** est aussi indispensable pour entretenir les contacts et les liens, soutenir et remercier les engagements des acteurs, développer la compréhension mutuelle et la convivialité.

C'est pourquoi le Forum permanent des acteurs du PNRLAT aura une forme double :

1. La création d'un extranet dédié depuis le site Internet du PNRLAT

Le Forum sera alimenté par ses membres inscrits avec mot de passe et géré par des modérateurs.

Cette formule permettra de communiquer interactivement et d'informer les membres rapidement sur tous les sujets nécessaires : état d'avancement des actions, projets, annonces, comptes rendus...

2. L'organisation d'une journée annuelle du « Tourisme durable »

Ce temps fort est positionné comme un « Rendez-vous annuel ». Il reste à définir sur une ½ journée ou une soirée, en fin d'année (à l'instar de 2013) ou en début d'année compte tenu des calendriers et des contraintes d'activités notamment des entreprises et des prestataires touristiques. Le Forum se devra, par son programme, d'apporter une réelle valeur ajoutée aux participants : actualité des thèmes traités, éclairages par les intervenants... Le contenu sera structuré sur des témoignages et des partages d'expériences, ateliers thématiques, nouveaux projets, suivi d'un moment festif. La convivialité sera un facteur majeur de la réussite et de la fidélisation.

⇒ COMMUNICATION DE L'ACTION

Envoi par courrier d'invitations personnalisées au premier Forum permanent des acteurs.

Information sur la création du Forum et le dépôt de la candidature à la CETD sur le site Web du PNRLAT.

Annnonce de la création du Forum dans le prochain n° de l'Écho du Parc.

➤ RÉSULTAT(S) ATTENDUS

- Appropriation de la démarche CETD par tous les acteurs locaux impliqués dans le tourisme.
- Adhésions et participations des acteurs au plan d'actions.
- Consolidation d'une dynamique collective à l'échelle du PNRLAT.
- Meilleure compréhension et intégration du tourisme dans la gestion locale.

➤ MODALITES D'ÉVALUATION

- Nombre de participants au Forum et évolutions sur la durée du plan d'actions.
- Nombre d'articles produits par rubrique et pour l'ensemble/an.

➤ MAITRISE D'OUVRAGE

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

➤ MAITRISE D'OEUVRE

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (Directeur, chargés de mission Tourisme, Communication, SIG)

Intervenants, conférenciers...

➤ PARTENAIRES TECHNIQUES

Animateurs Numériques de Territoire (Offices de Tourisme)

Directions Tourisme des Conseils régionaux et généraux

Mission Val de Loire (UNESCO)

➤ ÉCHEANCIER DE REALISATION

29 novembre 2013 : tenue du premier Forum des acteurs à l'Abbaye Royale de Fontevraud.

1^{er} semestre 2014 : création d'un extranet dédié depuis le site Internet du PNRLAT.

Novembre/décembre 2014 : journée annuelle du Tourisme durable.

2015-2019 : Organisation régulière d'une journée annuelle du Tourisme durable

➤ DÉPENSES

Création d'un extranet

à partir du site Internet du Parc 1 000 € Fonctionnement

Rendez-vous annuel pour 5 ans 7 000 € Fonctionnement

➤ RÉFÉRENTS PNR

Élu : Philippe BEAUVILLAIN

Chargé(e) de mission : Virginie BELHANAFI